

**Assemblée générale**

Distr. générale
22 septembre 2005
Français
Original: anglais

**Soixantième session
Cinquième Commission**

**Renvoi de points de l'ordre du jour
à la Cinquième Commission****Lettre datée du 21 septembre 2005, adressée
au Président de la Cinquième Commission
par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale à la 17^e séance plénière de sa cinquante-neuvième session, le 20 septembre 2005, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Cinquième Commission (voir annexe).

Je souhaite appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/60/250 et Corr.1). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 17^e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport qui concernent l'ordre du jour des grandes commissions.

Je me réjouis de pouvoir compter sur votre collaboration à cet égard.

(Signé) Jan Eliasson



Annexe

Points renvoyés à la Cinquième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

2. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations [point 113] :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - d) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale.
3. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 116].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer également le point 116 aux autres grandes commissions, uniquement pour examen de leurs programmes de travail provisoires respectifs et pour suite à donner.]
4. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes [point 121] :
 - a) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - b) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - c) Plan-cadre d'équipement.
5. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies [point 122].
6. Budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005 [point 123].
7. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 [point 124].
8. Planification des programmes [point 125].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer également le point 125 à la Deuxième Commission aux fins d'examen des sections C.1 et C.2 du chapitre III, relatives à l'évaluation, du rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa quarante-cinquième session et pour suite à donner.]
9. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [point 126].
10. Plan des conférences [point 127].
11. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [point 128].

12. Gestion des ressources humaines [point 129].
13. Corps commun d'inspection [point 130].
14. Régime commun des Nations Unies [point 131].
15. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne [point 132].
16. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 133].
17. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [point 134].
18. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [point 135].
19. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [point 136].
20. Financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi [point 137].
21. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire [point 138].
22. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre [point 139].
23. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo [point 140].
24. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental [point 141].
25. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental [point 142].
26. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée [point 143].
27. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie [point 144].
28. Financement de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti [point 145].
29. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité [point 146] :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
30. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo [point 147].
31. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria [point 148].

32. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient [point 149] :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
 33. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone [point 150].
 34. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan [point 151].
 35. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental [point 152].
-